



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Chefdeville – Cession d'une partie de chemin rural à Pontivy Communauté

DEL-2012-017

Numéro de la délibération : 2012/017

Nomenclature ACTES : Domaine et patrimoine, aliénations

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 08/02/2012

Date de convocation du conseil : 02/02/2012

Date d'affichage de la convocation : 02/02/2012

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Jean-Pierre LE ROCH

Secrétaire de séance : Mlle Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Paul JARNO, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mlle Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE.

Étaient représentés : M. Gérard DERRIEN par Mme Christine LE STRAT, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ par Mme Elisabeth PÉDRONO, Mme Laëtitia LE DOARÉ par Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Maryvonne OLIVIERO par Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL par M. Pierre GIRALDON

Étaient absents : M. Claude LE BARON, Mme Nicole ROUILLARD

Chefdeville – Cession d'une partie de chemin rural à Pontivy Communauté

Rapport de Alain LE MAPIHAN

PONTIVY COMMUNAUTE a sollicité la Ville de PONTIVY pour l'acquisition d'une partie du chemin rural menant à l'exploitation de Monsieur PASCO au lieu-dit Chefdeville, en vue d'aménager un rond-point rue de Lattre de Tassigny.

L'aménagement de ce rond-point doit permettre de desservir la zone de Pont-er-Morh, notamment le pôle aquatique intercommunal, et l'exploitation de Monsieur PASCO.

La partie de chemin concernée par la cession, représentant environ 650 m², ne dessert actuellement que des parcelles appartenant à Monsieur PASCO. Par ailleurs, l'aménagement du rond-point contribuera à améliorer la desserte de l'exploitation, et à en renforcer la sécurité.

Vu l'avis de France Domaine du 20 décembre 2011,

Nous vous proposons :

- de vendre le chemin rural susmentionné à PONTIVY COMMUNAUTE au prix de 0,58 €/m², les frais, droits et honoraires occasionnés par cette opération étant à la charge de l'acquéreur,
- d'autoriser le Maire à signer l'acte correspondant et tous documents s'y rapportant.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 9 février 2012

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

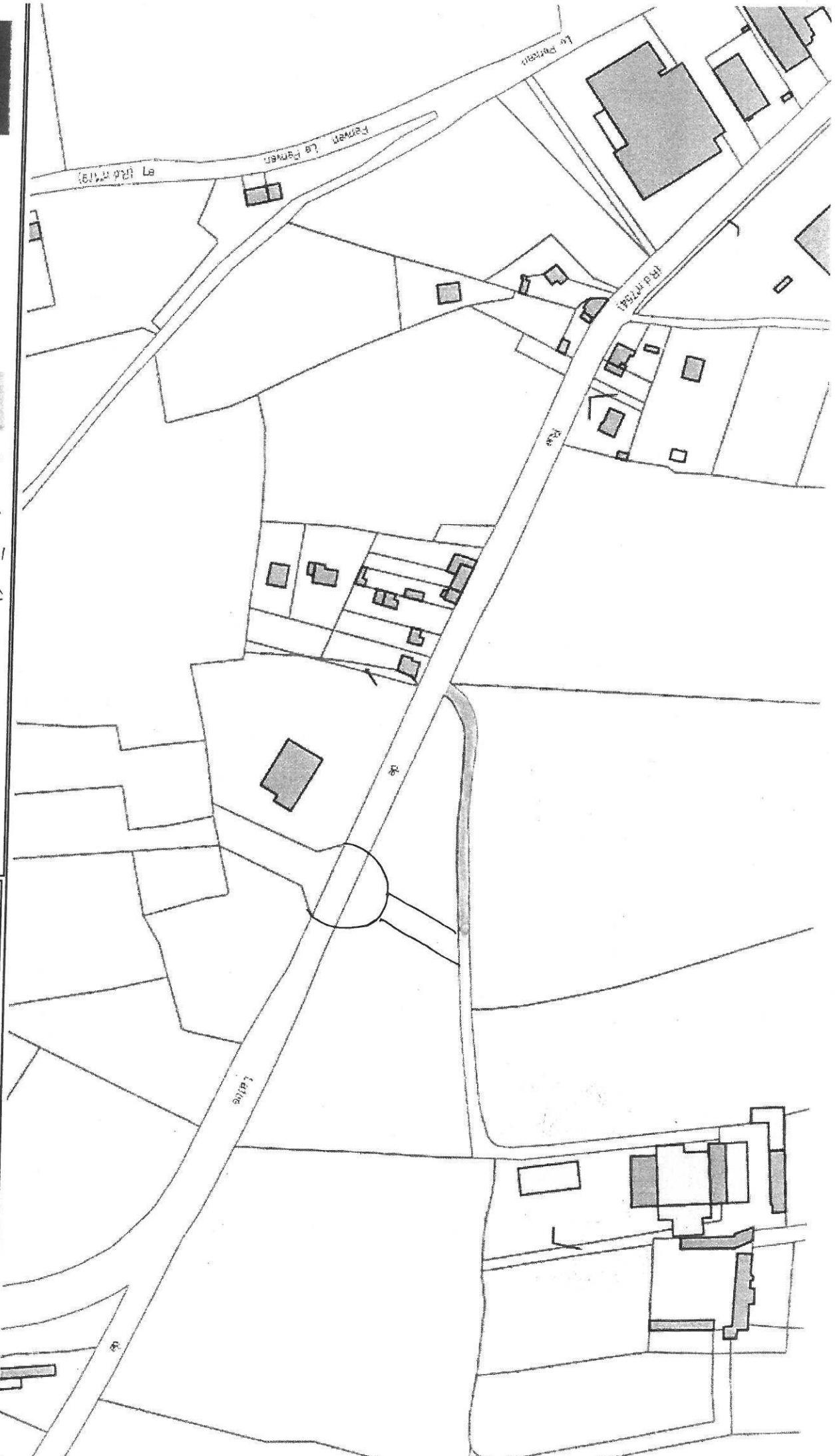
**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**







Echelle : 2510

 emprise à céder

0 26 52 78 104 m



	emprise à céder
	limites de parcelles
	limites de communes
	limites de départements